

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL**

**DIRECTION DE L'ANALYSE, DE LA PREVISION ET DES STATISTIQUES AGRICOLES**



**AfricaLead**  
*Scaling up for food security in Africa*

**Atelier sur l'architecture institutionnelle du PNIASAN**

*Renforcer et promouvoir le partenariat et la responsabilité mutuelle dans le cadre de la mise en œuvre PNIASAN/PDDAA*

**TDR**

**Mai 2018**

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

---

La déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernement, à Malabo en 2014, a relancé les préoccupations de développement du secteur agricole en Afrique. Intervenant onze années après l'historique conférence de Maputo en 2003, la déclaration de Malabo est venue engager les Etats et régions du continent sur la voie de « la croissance et la transformation accélérée de l'agriculture africaine pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens d'existence ».

Cette déclaration appelle, ainsi, à faire du développement agricole, le principal levier de l'amélioration des conditions de vie des populations en Afrique. Par conséquent, l'un des défis majeurs du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) est d'établir un environnement favorable à la mise en œuvre des Plans Nationaux d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN).

Au Sénégal, le processus de formulation du PNIASAN est en cours de finalisation. Une mise en œuvre efficace et efficiente dudit plan exige une architecture institutionnelle capable de soutenir l'investissement et le développement à long terme. En fait, au Sénégal, le secteur agricole englobe une multitude d'institutions relevant tant du secteur public, de la société civile, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers (structures centrales et déconcentrées de l'État, agences nationales, ONG, organisations socioprofessionnelles, structures de financement et d'assurance et les partenaires au développement) qui ont, pour chacune d'entre elles, des fonctions bien précises. Avec ces catégories d'acteurs, il serait opportun de réaliser une évaluation de l'architecture institutionnelle du PNIASAN afin de s'assurer que l'ensemble des parties prenantes ont une compréhension et une vision commune du plan, des institutions qui vont le mettre en œuvre et rôles et responsabilités des différentes parties prenantes.

L'évaluation institutionnelle de l'architecture est un outil développé par l'USAID qui aide à analyser la capacité d'un pays à mettre en œuvre le processus de réforme des politiques notamment dans le domaine de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Africa Lead, dans le cadre de l'initiative «Feed The Future (FTF)» de renforcement des capacités pour soutenir la transformation de l'agriculture africaine, tel que proposé par le PDDAA, appuie, à travers un atelier national multipartite, les pays à avoir les aptitudes pour mettre en place un dispositif institutionnel adéquat pour la mise en œuvre du PNIASAN.

## 2. OBJECTIFS

---

L'objectif global de cet atelier est de mesurer la capacité du Gouvernement et des acteurs impliqués dans le secteur agricole, à entreprendre les changements structurels et de politiques nécessaires pour une agriculture sénégalaise transformée et une prospérité partagée.

Pour mieux y répondre, le processus d'élaboration du PNIASAN représente un terrain d'application de cette évaluation de capacité.

De manière spécifique, il s'agit :

- d'établir une cartographie des institutions, systèmes, processus et des principales relations qui influencent la mise en œuvre de la politique de sécurité alimentaire et plus particulièrement du PNIASAN ;
- de bâtir une compréhension commune de l'architecture institutionnelle et de son lien avec les processus d'élaboration et de mise en œuvre du PNIASAN ;

- d'identifier les contraintes institutionnelles qui entravent ou sont susceptibles d'entraver le changement de politique attendu dans le cadre du PNIASAN en évaluant les performances obtenues selon les 6 éléments de politique visés au niveau de l'architecture institutionnelle à savoir i) la prévisibilité du cadre de politique stratégique, ii) élaboration et coordination du PNIASAN, iii) inclusion et consultation des acteurs iv) analyse fondée sur des données probantes v) mise en œuvre de la politique vi) redevabilité mutuelle ;
- de développer un plan d'actions prioritaires (PAP) basé sur les forces, faiblesses et contraintes institutionnelles préalablement identifiées au cours de l'atelier ;
- d'élaborer un Plan de renforcement de capacités et d'assistance technique.

### 3. RESULTATS ATTENDUS

---

A la fin de l'atelier, les participants auront :

- une cartographie des institutions, systèmes, processus et des principales relations qui influencent la formulation et la mise en œuvre du PNIASAN est établie ;
- une compréhension commune de l'architecture institutionnelle du PNIASAN est obtenue ;
- les contraintes institutionnelles qui affectent le changement attendu dans le cadre du PNIASAN sont identifiées ;
- un plan d'actions prioritaires est élaboré ;
- un plan de renforcement des capacités des acteurs est développé.

### 4. DISPOSITIONS PRATIQUES

---

L'atelier se déroulera **du 29 au 31 Mai 2018** à l'hôtel King Fahd Palace de Dakar et regroupera environ une cinquantaine de personnes représentant les différentes catégories d'acteurs du développement agricole. La facilitation de l'atelier sera assurée par une équipe de facilitateurs de Africa Lead. L'atelier sera organisé sous forme de sessions plénières, de travaux de groupes et de discussions pour bâtir des consensus.

La dernière journée de l'atelier sera consacrée à l'élaboration du plan d'actions prioritaire qui sera ensuite présenté à un groupe d'acteurs de haut niveau pour avis et orientations. Ce groupe de participants devrait être constitué des secrétaires généraux des ministères sectoriels impliqués dans le PNIASAN à savoir les ministères en charge de la pêche, de l'élevage, de l'environnement et de l'agriculture. Le groupe devrait être complété par les dirigeants des structures qui jouent un rôle actif dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou le suivi des politiques publiques notamment la DGPPE, le BOS, le BOM, le CEPOD, etc.

### 5. PARTICIPANTS

---

Il est prévu d'accueillir environ une cinquantaine de participants à cet atelier, composés de représentants des structures étatiques concernées, des projets, programmes et de sociétés de développement, des Partenaires Techniques et Financiers, des Organisations de la société civile et du secteur privé.

## Liste des participants

1.	Représentant	MDMAOP
2.	Dr Ibrahima MENDY	DAPSA
3.	M. Moussa Mbaye	CEP/MEPA
4.	M. Ahmadou NDIAYE	CEP/MEPA
5.	M. Delphin Léon Emile Pascal DIATTA	DPVE/MEDD
6.	M. Lamine DIATTA	DECC/MEDD
7.	M. Baye Amadou FALL	CEP/MPEM
8.	M. Edouard NDECKY	CEP/MPEM
9.	Mme Maguette NDIAYE	DGB/MEFP
10.	M. Babacar BA	NEPAD/MAESE
11.	Dr Yacine NGOM	ISRA/BAME
12.	Mme Seynabou DIOUF	Direction de l'Agriculture
13.	Représentant	Direction de l'horticulture
14.	M. Malick NDOUR	DPV
15.	Représentant	ANCAR
16.	Représentant	FNDASP
17.	M. Abdourahmane FAYE	BFPA
18.	M. Kande CISSE	ANSD
19.	Représentant	DMER
20.	Mme Aminata NDOYE	CLM
21.	Mme Seynabou TOURE	CLM
22.	Mme Soda Diop BA	APIX
23.	M. Babacar SEMBENE	ARM
24.	Représentant	DCE
25.	M. Mody DIOP	SE CNSA
26.	M. Gora BEYE	UCSPE
27.	M. Amadou Canar DIOP	DGPSN
28.	Représentant	Direction Général du Plan
29.	Représentant	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
30.	Représentant	DRDR Dakar
31.	Dr Abdou MBODJI	SAED
32.	Représentant	BOS
33.	Représentant	BOM
34.	Représentant	CEPOD
35.	Représentant	DAPSA
36.	Représentant	Coopération canadienne
37.	Représentant	USAID
38.	Représentant	Union européenne
39.	Représentant	FAO
40.	Représentant	ProAct
41.	M. Serigne Hane	Coordination du Secrétariat des PTF
42.	Représentant	Coumba Nor Thiam
43.	Représentant	Mamelles Jaboot
44.	Représentant	SEDIMA
45.	Représentant	SONACOS
46.	Représentant	UNACOIS
47.	Représentant	UPIC
48.	Représentant	CNP

<b>49.</b>	Représentant	MEDS
<b>50.</b>	Représentant	UNCCIAS
<b>51.</b>	Représentant	CNCAS
<b>52.</b>	Représentant	BNDE
<b>53.</b>	Représentant	GDSP
<b>54.</b>	Représentant	CNCR
<b>55.</b>	Représentant	MSD
<b>56.</b>	Représentant	IPAR
<b>57.</b>	Représentant	Force paysanne
<b>58.</b>	Représentant	AFAO
<b>59.</b>	Représentant	Conseil National des Maisons des Eleveurs du Sénégal
<b>60.</b>	Représentant	GAIPES
<b>61.</b>	Représentant	Réseau National des CLPA
<b>62.</b>	Représentant	FNPAS
<b>63.</b>	Représentant	CRES
<b>64.</b>	Représentant	HubRural
<b>65.</b>	Représentant	Africa Lead